



PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif se définit comme « le bilan financier » et présente les résultats de l'exécution du budget de l'année.

A la différence du compte de gestion, le compte administratif est établi à partir de la comptabilité de l'ordonnateur.

Le compte administratif doit être impérativement voté par l'assemblée délibérante avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice considéré (article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Le budget principal n'étant pas assujéti à la TVA, les montants indiqués sont toutes taxes comprises (TTC)

L'exécution globale du budget est la suivante :

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS	Section de	26 001 884,30	25 036 038,92

DE L'EXERCICE (mandats et titres)	fonctionnement		
	Section d'investissement	7 240 365,40	6 773 169,30
REPORTS DE L'EXERCICE PRECEDENT	Report de la section de fonctionnement (002)		7 318 129,08
	Report de la section d'investissement (001)		3 802 444,20
TOTAL (réalisations + reports)		33 242 249,70	42 929 781,50

RESTES A REALISER A REPORTER EN 2021	Section de fonctionnement	0	0
	Section d'investissement	3 656 204,60	1 197 649,52
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2020	3 656 204,60	1 197 649,52

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	26 001 884,30	32 354 168,00
	Section d'investissement	10 896 570,00	11 773 263,02
	TOTAL CUMULE	36 898 454,30	44 127 431,02

Son analyse fait ressortir :

Dépenses de fonctionnement de 25 980 976,41 € (crédits ouverts : 32 581 166,35 €)

Les principales dépenses concernent :

- **Chapitre 011 : charges à caractère général** pour un montant total réalisé de 2 542 005,42 € couvrant les dépenses courantes, les prestations de service et les études de fonctionnement.

	Dépenses 2020
60611 - Eau et assainissement	20 923,74 €
60612 - Énergie - Électricité	229 335,06 €
60621 - Combustibles	48 487,18 €
60622 - Carburants	12 300,85 €
60623 - Alimentation	8 657,57 €
60628 - Autres fournitures non stockées	5 918,71 €
60631 - Fournitures d'entretien	46 796,39 €
60632 - Fournitures de petit équipement	23 742,18 €
60633 - Fournitures de voirie	7 247,00 €
60636 - Vêtements de travail	3 657,08 €
6064 - Fournitures administratives	20 481,95 €
6067 - Fournitures scolaires	43 839,96 €

6068 - Autres matières et fournitures	118 199,61 €
611 - Contrats de prestations de services	1 072 207,83 €
6135 - Locations mobilières	15 767,40 €
61521 - Terrains	93 142,73 €
615221 - Entretien et réparations bâtiments publics	117 322,78 €
615228 - Entretien et réparations autres bâtiments	26 856,60 €
615231 - Entretien et réparations voiries	3 837,60 €
615232 – Entretien et réparation réseaux	406,08 €
61551 - Matériel roulant	9 858,01 €
61558 - Autres biens mobiliers	2 894,12 €
6156 - Maintenance	64 951,17 €
6161 - Assurance multirisques	38 464,52 €
617 - Etudes et recherches	172 281,96 €
6182 - Documentation générale et technique	1 182,42 €
6184 - Versements à des organismes de formation	12 848,80 €
6185 - Frais de colloques et séminaires	90,00 €
6225 - Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 961,72 €
6226 - Honoraires	20 201,85 €
6232 - Fêtes et cérémonies	17 589,78 €
6233 – Foires et expositions	4 296,00 €
6236 - Catalogues et imprimés	8 680,80 €
6237 - Publications	18 041,43 €
6238 - Divers	17 145,20 €
6241 – Transports de bien	181, 82 €
6247 - Transports collectifs	40 734,64 €
6251 – Voyages et déplacements	139,40 €
6256 - Missions	3 186,31 €
6261 - Frais d'affranchissement	29 161,01 €
6262 - Frais de télécommunications	61 532,62 €
627 - Services bancaires et assimilés	179,90 €
6281 – Concours divers	421,77 €
6283 - Frais de nettoyage des locaux	17 900,36 €
62878 - A d'autres organismes	2 191,12 €
6288 - Autres services extérieurs	35 743,87 €
63512 - Taxes foncières	14 401,00 €
6353 – Impôts indirects	26 105,00 €
6355 – Taxes et impôts sur véhicules	510,52 €

- **Chapitre 012 : Charges de personnel et frais assimilés** : 4 055 029,74 € correspondant aux rémunérations, charges sociales patronales, assurances du personnel.

L'effectif de la CACTLF au 31 décembre 2020 comptait 79 postes budgétaires, agents permanents et non permanents occupés dont la répartition est la suivante :

- Titulaires représentant 49 postes
- Non titulaires représentant 30 postes

- **Chapitre 014 : Atténuation des produits** : 7 279 971,58 € correspondant :
 - aux attributions de compensation : 6 998 951,00 €
 - aux dotations de solidarité pour la mise en place de la fibre optique : 278 607 €
 - Aux autres dégrèvements : 2413,58 € €
- **Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante** : 8 806 350,26 €.

La principale dépense (59%) de ce chapitre correspond aux virements aux budgets annexes : 5 207 226,38 € dont

- Déchets Ménagers : 2 752 337,04 €
- Bâtiments économiques : 1 225 950,41 €
- ZAC Les terrages : 208 031,04 €
- Transports : 1 000 000 €
- Aides ménagères : 20 907,89 €

Suivent :

- La contribution au SDIS : 2 002 116,31€
- Les subventions et participations : 541 053,47€
- La participation de la CACTLF aux organismes de regroupement pour un montant de 508 877,88 €
- Les indemnités et formations aux élus : 458 563,53 €
- Les subventions et participation : 334 344,57 €
- Les participations aux frais de scolarisation extérieurs : 67 690,19 €
- Les versements aux coopératives des écoles : 19 388,00 €
- Les créances éteintes : 681,95€
- Les participations aux classes découvertes : 600,00 €
- Dépenses diverses : 152,55 €

- **Chapitre 66 : charges financières** pour un montant total réalisé de 1 101 560,48€ couvrant les intérêts de la dette et les intérêts courus non échus.

Le taux d'intérêt moyen sur l'année a été de 3,49 %

- **Chapitre 67 : charges exceptionnelles** pour un montant total réalisé de 413 902,42 € dont 391 000€ d'aides aux entreprises (fonds d'urgence COVID-19), des titres annulés sur exercices antérieurs et le reversement à un agent d'une aide versée à l'aménagement du poste de travail.

- **Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section :**

- Amortissements : les biens amortis en 2020 pour 1 741 592,40€ correspondent aux acquisitions, travaux et subventions d'équipement.
- Plus-value sur cession de terrain : 19 256,00€, sortie de bien : 30 744,00€
- Titres annulés : 11 472,00€

Recettes de fonctionnement de 32 354 168 € dont 7 318 129,08 € d'excédent de l'exercice 2019 (crédits ouverts : 32 581 166,35 €)

Les recettes concernent :

- **Chapitre 013 Atténuations de charges** : 573 862,98 € d'indemnités d'assurance du personnel pour des agents en maladie ordinaire ou longue maladie, transferts de charges vers les budgets annexes et remboursement cotisations CNRACL, notamment :
 - Personnel service des eaux et assainissement : 376 215,98 €
 - Personnel services déchets : 64 174 €
 - Remboursement arrêts maladie et décharges syndicales : 132 320 €
 - Autres remboursements divers : 1 153 €

- **Chapitre 70 Produit des services et du domaine** : 67 761,96 € dont notamment :
 - Participation des usagers des ALSH : 27 620,98 €
 - Participation des usagers du Multi Accueil : 27 813,03 €
 - Participation des usagers AAGV : 1 957,89 €
 - Participation des communes aux frais de chauffage école : 8 000 €
 - Participation de la MSA pour les usagers des ALSH : 189,13€
 - Recettes service mutualisé des finances : 1 153 €

- **Chapitre 73 Impôts et taxes** : 16 435 378,86 €

Taxe d'habitation	4 820 664 €
Taxe sur le Foncier bâti	1 158 468 €
Taxe sur le Foncier non bâti	146 379 €
Taxe foncière additionnelle sur le foncier non bâti	48 967 €
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	1 624 951 €
Cotisation foncière des entreprises	3 464 474€
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux	568 923 €
TASCOM	649 023 €
FNGIR	2 659 647 €
Taxe GEMAPI	171 581 €
Rôles supplémentaires	69 487 €
Total	15 382 564 €

Le FPIC (répartition dérogatoire libre adoptée à l'unanimité) pour 377 533 €

Les attributions de compensation négatives pour 666 266 €

Recettes diverses de fiscalité : 9 015,86 €

- **Chapitre 74 Dotations, subventions et participations** : 7 680 350,86 € correspondant à :
 - Dotations de l'Etat :
 - Dotation d'intercommunalité : 1 791 839 €
 - Dotations de compensation : 2 404 355 €

Compensation pour perte de TP (DCRTP) : 1 606 062 €
Compensations de l'Etat sur les exonérations fiscales : 824 500 €

Et aux subventions suivantes :

Etat :

- Etude de faisabilité d'un hôtel : 8 000 €

Autres organisme d'Etat

- chantiers d'insertion : 282 446,11 €

- Subvention étude eau : €

- Gens du voyage : 9 337,95 €

- Eau pluviale : 12 540 €

- GEMAPI : 60 €

- ALSH : 12 000 €

- aides COVID : 22 200,59 €

Région :

Dispositif Proch' Emploi : 21 000€

Département :

ALSH – LAEP – Multi accueil : 21 380 €

Chantiers d'insertion : 149 021,45 €

Communes : frais de scolarisation versés à la CACLTF par communes extérieures : 13 829,69 €

Autres organismes :

- Politique de la ville : 2 964 €

- ALSH : 183 158,23 €

- Multi-accueil – RAM : 82 815,19 €

- LAEP : 11 677,17 €

- RAM : 33 430,32 €

- PIG : 57 565 €

- PLH : 128 606 €

- Scolaire : 1 543,16 €

- **Chapitre 75 Autres produits de gestion courante** : 108 692,25 € correspondant au loyer de la MEF et de la MSP de Saint-Gobain, ainsi qu'au remboursement de la taxe foncière.
- **Chapitre 77 Produits exceptionnels** : 123 700,74 € rectifications de comptes créditeurs, remboursement de sinistres.
- **Chapitre 042 : opérations d'ordre de transfert entre section** : amortissement des subventions : 46 291,27 €.

Le résultat de fonctionnement est le suivant :

Dépenses	- 26 001 884,30 €
Recettes	+ 25 036 038,92 €

Excédents 2019	+ 7 318 129,08 €
Résultat 2020 :	+ 6 352 283,70 €

Dépenses d'investissement de 7 240 365,40 € + 3 656 204,60 € de restes à réaliser (crédits ouverts : 16 107 400,56 €)

Les principales dépenses concernent :

- **Chapitre 20 Immobilisations incorporelles** : 193 907€ + 368 387,42 de RAR correspondants d'une part à des frais d'études (village d'entreprises, PCAET, schéma d'assainissement directeur, MSP Saint-Gobain, AAGV Ognés) et à l'achat de logiciels (Ressources humaines, bases fiscales)
- **Chapitre 204 Subventions d'équipement versées** : 370 427,34 € + 1 200 316,71 € de RAR correspondant à :
 - 47 342,46 € de fonds de concours + 3 575 € de RAR et 292 279,99€ de fonds de concours pour projets structurants
 - 19 490,22 € d'aides en direction des entreprises (investissement en matériel et travaux + 29 834,55 € de RAR
 - 126 175,28 € d'aides à l'immobilier d'entreprises + 671 672,06 € de RAR
 - 9 100 € et 134 100 € de RAR : OPAH-RU
 - 18 500 € et 39 700€ de RAR : PIG
- **Chapitre 21 Immobilisations corporelles** : 326 021,72 € + 5 554,85 € de RAR correspondant à des acquisitions de biens :
 - Matériel informatique et mobilier pour le siège administratif : 21 488,96
 - Matériels et équipements pour les services techniques : 21 484,67 € + 5 242,94 € de RAR
 - Acquisition CIO de Tergnier : 203 500 € + 311 93 € de RAR
 - Acquisition de tablettes pour les élus : 51 143,40 €
 - Informatique médiateur santé : 1 075,90 €
 - Matériel divers, mobilier et informatique pour les écoles : 15 717,55 €
 - Installation de signalétique MSP Sinceny : 900 €
 - Outillage chantiers d'insertion : 1 050 €
 - Matériel divers (multi-accueil) : 5 489,26 €
 - Informatique proch emploi : 2 151,80 €
 - Mobilier divers : 2 920,18 €
- **Chapitre 23 Immobilisations en cours hors opérations** : 2 616 064,84 € + 713 019,50 € de RAR correspondant à :

Aménagements de terrains :

	Mandats 2020	RAR 2020
Recâblage de la ZES		11 534,92 €
Installation d'une clôture sur la ZES		12 206,76 €

Constructions

	Mandats 2020	RAR 2020
Travaux d'aménagement CIO de Tergnier	5 774,30 €	50 308,08 €
Création de box et aménagement de bureaux - locaux services techniques Beator	5 242,92 €	20 967,24 €
Dédoubllement du dortoir du Multi-Accueil	12 108,52 €	
Revêtement muret en parpaing du siège	4 588,60 €	
Mise en peinture du dortoir suite aménagement	1 003,20 €	
Climatisation des nouveaux bureaux administratifs siège CACTLF	39 243,60 €	
Relevé Topographique Lieudit Les Petits Navoirs		552,00 €

Travaux dans les écoles :

	Mandats 2020	RAR 2020
Ecole Camille Desmoulins de Beator - travaux de couverture	1 956,00 €	
Ecole d'Achery - changement des portes de sanitaires suite vandalisme	3 036,20 €	
Ecole d'Achery - installation luminaires LED		11 464,96 €
Ecole d'Achery - pose de fenêtres avec volets roulants		5 100,00 €
Ecole d'Achery - travaux de menuiserie dans les sanitaires		1 770,00 €
Ecole d'Achery - travaux de menuiserie et porte de garage		1 350,00 €
Ecole de Bertaucourt - faux plafonds avec isolation phonique		4 864,80 €
Ecole de Bertaucourt - installation luminaires LED		1 797,84 €
Ecole de Fourdrain - installation d'une VMC		4 635,60 €
Ecole de Fourdrain - Mission SPS - réhabilitation assainissement	432,00 €	945,00 €
Ecole de Fourdrain - pose d'un volet roulant électrique		5 450,00 €
Ecole de Fourdrain - Relevé topographique avant assainissement	1 608,00 €	
Ecole de Fourdrain - travaux de peinture		2 181,96 €
Ecole de Monceau-les-leups - installation d'un escalier		1 743,60 €
Ecole de Monceau-les-leups - réfection de cour		3 264,00 €
Ecole de Monceau-les-leups - réfection d'un pignon		1 122,00 €
Ecole de Versigny - rénovation du couloir et des sanitaires		10 955,76 €
Ecole de Villequier-Aumont - consolidation du mur du préau		3 393,14 €
Ecole Faidherbe de Beator - travaux concernant la clôture et le nez de balcon	5 102,40 €	
Ecole Gibon Saint-Gobain - installation d'un portail		2 160,00 €

Ecole Gros Chêne Saint-Gobain - installation de volets roulants		5 900,00 €
Ecole Jean Moulin de LA FERRE - réfection installation électrique		33 403,04 €
Ecole Jean Moulin de Saint-Gobain - Changement de la porte d'entrée	4 158,06 €	
Ecole Jules Verne de la Fère - Réalisation d'un abri à vélos	6 720,00 €	
Ecole Jules Verne LA FERRE - Remplacement de porte issus de secours	9 223,73 €	
Ecole Jules Verne LA FERRE - changement de 4 portes		25 399,99 €
Ecole Maternelle du centre LA FERRE - Mission SPS-réhabilitation assainissement	432,00 €	945,00 €
Ecole Maternelle du Centre LA FERRE - réfection toiture sas d'entrée		4 924,16 €
Ecole Maurice Prat de Charmes - réfection affaïssement de cour		1 558,66 €
Ecole Maurice Prat de Charmes - réfection toiture		1 572,00 €
Ecole Mermoz LA FERRE - installation alarme incendie		1 567,20 €
Ecoles - maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'assainissement		4 620,00 €
TIC Béthancourt-en-Vaux - Changement de la porte	3 902,40 €	
TIC de Béthancourt-en-Vaux - Travaux d'électricité	2 181,60 €	
TIC de Mennessis - Travaux d'électricité	1 723,20 €	
TIC Diagnostic pour trvx/maintenance locaux	10 800,00 €	

➤ **Opérations individualisées :**

2010 001 – Plateforme Bimodale : 9 840 € de RAR

2017 001 – Maison de santé de Sinceny : 432 436,84 € + 43 131,65 € de RAR

2017 002 – Aire d'accueil des gens du voyage : 487 582,33 € + 2 013,13 € de RAR

2017 003 – Travaux école Anguilcourt : 146 775,34 € + 10 244,10 € de RAR

2018-001 – Travaux locaux administratifs et archives : 25 554,40 € + 924 018,56 € de RAR

2020-01 - Maison de santé de Saint-Gobain : 864 €+ 379 678,68 € de RAR

➤ **Chapitre 16 : Emprunts et dettes assimilées** pour un montant total réalisé de 1 875 479,16 € de remboursement de capital de la dette et 600,00 de cautions.

Le capital restant dû au 31/12/2020 s'élève à 19 656,430 € €

➤ **Chapitre 27 : Autres immobilisations financières** pour un montant de 238 436€ correspondant au versement du fonds de relance Hauts-de-France et aux aides remboursables aux entreprises COVID-19.

➤ **Chapitre 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections**

- Amortissement des subventions : 46 291,27 €.

- **Chapitre 041 : Opérations patrimoniales** pour un montant total réalisé de 480 525,16 €.

Recettes d'investissement de 9 737 403,30 € + 2 964 234,00 € d'excédent 2019 + 1 197 649,52 € de restes à réaliser (crédits ouverts : 16 107 400,56 €)

Les recettes concernent :

- **Chapitre 10 : Dotations et fonds divers** pour un montant total réalisé de 3 692 437,51 € correspondant à
 - FCTVA pour 462 619,75 €
 - Affectation du résultat 2019 : 3 229 817,76 €
- **Chapitre 13 : Subventions d'investissement** : 683 168,23 € de subventions d'investissement :
 - Etat :
 - Maison de santé : 87 015,91 €
 - Travaux dans les écoles : 59 347,21 € + 52 312,96€ de RAR
 - Aire d'accueil des gens du voyage : 78 355,27 €
 - Travaux siège administratif : 90 000€ + 259 202,50 € de RAR
 - PEJ : 8 730,90 € de RAR
 - Région :
 - Maison de santé : 100 000€
 - Département :
 - Travaux dans les écoles : 0 € + 68 024,41 € de RAR
 - PIG : 7 566,50 € + 24 969 € de RAR
 - PEJ : 1 175,05 € + 8 730,90 € de RAR
 - Travaux siège administratif : 68 592€ + 160 048€ de RAR
 - MSP Sinceny : 59 632,29 € + 106 386,85 € de RAR
 - Agence de l'Eau Seine Normandie :
 - Schéma directeur des eaux pluviales : 131 484€ + 131 484€ de RAR
- **Chapitre 040 : opérations d'ordre de section à section : 1 803 064,40 €**
 - Amortissements : contrepartie de la dotation aux amortissements des immobilisations (voir chapitre 042 des dépenses de fonctionnement) 1 200 962,80 €
 - Plus-value sur ventes de véhicules : 4 300€
- **Chapitre 041 : Opérations patrimoniales** pour un montant total réalisé de 480 525,16 € correspondant à : correspondant à l'intégration de la rénovation de l'école d'Anguilcourt-le-Sart et du dortoir du multi-accueil au compte 23

Le résultat d'investissement est le suivant :

Dépenses	- 7 240 365,40 €
Recettes	+ 6 773 169,30 €
Excédent 2019	+ 3 802 444,20 €
Résultat avant prise en compte des restes à réaliser	+ 3 335 248,10 €
A déduire le déficit des restes à réaliser	- 2 458 555,08 €
Résultat après prise en compte des restes à réaliser	+ 876 693,02 €

Le Président
Dominique IGNASZAK